

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5330 - Lundi 22 mars 2021 - Prix : 10 DA

Éducation à Béjaïa
**Ajournement
 des cours dans 22
 établissements scolaires**

Page 16

Prix du poulet

Les explications de l'Onilev sur la hausse record

Page 3

**La Turquie lâche
 l'ombre en Libye
 pour la proie en
 Méditerranée**

Par Mohamed Habili

Il y a encore peu, la tendance générale était pour estimer que le temps imparti au gouvernement transitoire libyen pour mener à bien la mission pour laquelle il a été formé, à savoir la réunification du pays, était plutôt court, puisqu'il était inférieur à une année. Au moment où ce gouvernement commençait à se constituer, avec la désignation de Abdelhamid Debeibah début février, il n'y en avait pas beaucoup en tout cas pour parier sur sa réussite dans le délai fixé par le Forum du dialogue libyen. Lequel délai court jusqu'à la fin de cette année, le 24 décembre très exactement, date de la tenue des élections générales marquant la fin de la division libyenne, pour autant bien sûr que tout se passe comme prévu. En moins de deux mois, des choses importantes se sont produites dont on aurait pensé qu'elles prendraient bien plus de temps : la formation du gouvernement de transition ; son approbation par le Parlement ; sa reconnaissance par les deux parties en conflit ; auparavant par celle de la communauté internationale, qui, il est vrai, lui était acquise d'avance ; enfin la passation des pouvoirs entre lui et le gouvernement d'union nationale d'el-Serraj, une formalité qui elle en revanche n'allait pas de soi.

Suite en page 3

Conseil des ministres

Instructions politiques de Tebboune pour plus d'efficacité



Ph/D. R.

Le Conseil des ministres a tenu, hier, sa réunion périodique, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Après l'audition des exposés des ministres et du Secrétaire général du gouvernement sur différents projets d'ordonnances et de décrets présidentiels, et après l'examen et l'approbation de ces derniers, le Président a donné des instructions aux ministres concernés.

Page 2

Maintenance de la SDEM d'El Hamma

**La coupure d'eau potable à Alger
 sera uniquement nocturne**

Page 16

Dernier jour du Salon du livre

**Des solutions proposées pour
 améliorer la distribution**

Page 7

Instructions politiques de Tebboune pour plus d'efficacité

■ Le Conseil des ministres a tenu, hier, sa réunion périodique, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Après l'audition des exposés des ministres et du Secrétaire général du gouvernement sur différents projets d'ordonnances et de décrets présidentiels, et après l'examen et l'approbation de ces derniers, le Président a donné des instructions aux ministres concernés.

Par Meriem Benchaouia

Pour l'amendement du Code des pensions militaires, Abdelmadjid Tebboune a mis en avant l'importance de ce texte pour l'adaptation et la pérennisation du régime des pensions militaires, et le traitement équitable

En prévision du ramadhan Importation de plus de 20 000 bovins d'engraissement

L'ALGÉRIE a importé plus de 20 000 taureillons d'engraissement pour approvisionner le marché en viande rouge durant le ramadhan, a annoncé, hier à Alger, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kherroubi. «L'importation de bovins destinés à l'abattage, au lieu des viandes rouges fraîches ou congelées, permettra d'augmenter la cadence de l'activité des abattoirs et des boucheries, et de répondre à la forte demande en viande fraîche durant le mois de ramadhan», a-t-il fait valoir. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Kherroubi a également fait savoir que des boucheries mobiles seront mobilisées pour assurer l'approvisionnement des quartiers populaires en viande fraîche dans plusieurs wilayas durant le mois sacré.

Interrogé sur les raisons de la hausse des prix de la volaille qui ont atteint 480 dinars le kilo sur le marché ces derniers temps, le premier responsable de l'Onilev l'a attribué à la flambée des cours des intrants, notamment le maïs et le soja sur le marché mondial. D'autre part, il a affirmé que l'Algérie compte réduire sa forte dépendance de l'étranger en matière d'intrants à travers l'extension des surfaces agricoles consacrées à la culture du maïs et du soja au niveau des grandes superficies du Sud. «Pas moins de 8 000 hectares ont été consacrés à cette culture cette année», a-t-il avancé. Actuellement, le pays importe 20 millions de tonnes de soja et de maïs pour les besoins du secteur avicole, selon ce responsable, qui a précisé que 80 % de ces opérations d'importations sont effectuées par des privés, et le reste est importé par l'Onab.

Par ailleurs, il a fait constater que 80 % des exploitations avicoles actives dans l'informel, affirmant que le ministère de l'Agriculture et le Conseil interprofessionnel de la filière avicole encouragent les petits éleveurs à adhérer à la nouvelle réorganisation de la filière en cours.

O. N.

de toutes les requêtes soumises en lien avec les différentes formes d'inaptitude, d'invalidité ou de radiation, soulignant son engagement à prendre en charge toutes les préoccupations exprimées en ce sens, en consécration des valeurs de reconnaissance des sacrifices consentis par les membres de l'ANP, tous corps et catégories confondus. Concernant l'organisation territoriale du pays, le président de la République a insisté sur l'importance du parachèvement du transfert des pleines prérogatives aux nouvelles wilayas d'ici la fin de l'année en cours et de la finalisation de toutes les procédures relatives à l'installation des administrations et des services en vue d'assurer l'opérationnalisation totale de ces wilayas et d'atteindre l'objectif escompté de rapprochement de l'administration du citoyen. Au sujet de la préparation des élections législatives, le Président a mis l'accent sur la nécessité de mettre tous les moyens financiers et matériels à la disposition de l'ANIE pour lui permettre de s'acquitter de ses missions dans les meilleures conditions. Il a aussi instruit de prendre toutes les dispositions administratives et financières relatives à l'appui et à l'encouragement de la participation des jeunes dans cette échéance électorale, pour concrétiser des élections démocratiques qui traduisent le véritable changement. Le Chef de l'Etat a ordonné par ailleurs, d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de leur impression au profit des jeunes candidats et de charger les services des walis de créer un mécanisme administrativement adéquat. En ce qui concerne la préparation du mois



PH. D. R.

sacré du Ramadhan, M. Tebboune a chargé le gouvernement de poursuivre les préparatifs nécessaires à l'entame du mois sacré, insistant particulièrement sur la nécessité de faire la distinction entre les viandes locales et les viandes importées lors de la présentation commerciale à travers tous les espaces. L'autorisation, à titre exceptionnel, durant le mois du Ramadhan, de l'importation des viandes congelées par les importateurs actifs dans chaque wilaya. Le Président a aussi enjoint d'intensifier les tournées d'inspection mixtes des services de la sûreté et du commerce pour détecter la fraude à travers le stockage illégal des quantités de viandes pour orienter les prix. Concernant le secteur de la Poste, le Chef de l'Etat a ordonné la fermeture des comptes commerciaux et l'interdiction de leur ouverture au niveau d'Algérie Poste. Ces comptes devant être du ressort des banques dans l'objectif de régler le problème du manque de liquidité absorbée par les transactions commer-

ciales. Il a cependant décidé de l'autorisation exceptionnelle d'ouverture des CCP au profit des commerçants dans les régions du Sud qui ne disposent pas d'agences bancaires. Evoquant l'Observatoire national de la société civile le président de la République s'est félicité de l'élaboration de ce projet car étant l'un des piliers les plus importants du changement. Aussi, M. Tebboune a ordonné l'installation d'une instance provisoire de gestion de Djamaâ El Djazair en attendant l'adoption d'une

conception définitive pour son organisation et son fonctionnement. Comme il a ordonné de dépêcher une délégation ministérielle comprenant les ministres des Finances, des Ressources en eau et de l'Environnement dans les wilayas du Sud, notamment les wilayas de Tamanrasset et Adrar, en vue de s'enquérir de la situation environnementale et d'évaluer les risques découlant de certains points d'eau insalubres et leurs répercussions sur les nappes phréatiques dans la région.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 91 nouveaux cas et 2 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 2 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (2), portant à 3 057 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 91 cas, soit 5 cas de moins par rapport au bilan d'hier (96), pour atteindre, au total, 116 157 cas confirmés.

R. N.

Les 23 et 24 mars à l'ESM de Koléa

Séminaire sur «La femme, la justice et le droit»

L'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa (Tipasa) abritera, les 23 et 24 mars 2021, un séminaire sur «La femme, la justice et le droit», organisé dans le cadre de la coopération avec le Programme d'appui au secteur de la justice en Algérie (Pasja) de l'Union européenne, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Justice.

«Cent magistrats, 96 relevant des cours de justice et 4 de l'administration centrale, et 25 magistrats étudiants participent, les 23 et 24 mars 2021, à un séminaire sur "La femme, la justice et le droit", animé par des experts français et algériens au niveau de l'ESM de Koléa (Tipasa)», précise le communiqué.

La rencontre verra également la participation de représentants d'avocats et des services de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, des services du greffe, des services des affaires sociales et du travail relevant du ministère du Travail, ainsi que de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) relevant du ministère de la Solidarité.

La liste des participants comprend, en outre, des représentants des services de l'Action éducative en milieu ouvert (Aemo), des services médicaux (médecine légale et médecine générale), les services de décision de wilaya et de commune, ainsi que des enseignants universitaires en matière pénale, des étudiants en droit et des

associations.

Au programme de ce séminaire, plusieurs axes dont notamment le recours à la justice pour les femmes victimes de violence à travers des stratégies normatives et institutionnelles, avec examen de leurs contenus et efficacité et les réalités sur le terrain des femmes victimes de violence.

Outre la protection souveraine et efficace des femmes, notamment des femmes victimes de violence, les participants débattront de «la gestion des tribunaux et des dossiers : peut-on ou doit-on prendre en compte le genre?».

Par ailleurs, et dans le cadre de la coopération avec l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONUDC),

12 magistrats participeront dans la wilaya de Mostaganem, les 21 et 22 mars 2021 à un workshop sur «La lutte contre la traite des personnes», dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, pendant les années (2019-2021).

Organisé par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, en coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, cet atelier vise à vulgariser le cadre juridique international et national en matière de lutte contre la traite des êtres humains et des étapes des enquêtes et poursuites, ajoute le communiqué

Massim S.

Fédération nationale de l'agroalimentaire

Pénurie d'huile : les commerçants pointés du doigt

■ Le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA) s'est exprimé, hier, sur la pénurie de l'huile de table constatée sur le marché national durant les dernières semaines. Selon Khaled Belbel, la perturbation dans l'approvisionnement en huile de table est due aux commerçants détaillants qui refusent de se faire facturer leurs achats auprès des grossistes et des producteurs.

Par Meriem Benchaouia

Le responsable de l'organisation patronale, affiliée à la Confédération algérienne du patronat (CAP), a expliqué que «les commerçants au détail ont causé cette pénurie des huiles de table sur le marché», en prétextant la rareté de ces produits chez les grossistes et chez les producteurs. Selon lui, la raison «réelle» de cette perturbation est due au «refus» des commerçants d'appliquer les directives des services du ministère du Commerce instaurant «l'obligation» de facturation sur toutes les transactions réalisées par tous les acteurs du marché, «à tous les niveaux». Ce système de facturation est considéré «pénalisant» par les commerçants au détail, vu que les transactions facturées sont «imposables», a précisé le président de la FNA qui a ajouté que les détaillants estiment que leur marge bénéficiaire est «négligeable» s'ils achètent avec des factures les huiles dont le prix est plafonné par l'Etat. Pour échapper à ce qu'ils qualifient de «contrainte», les détaillants se fournissent auprès de plusieurs grossistes en achetant de petites quantités au prix du détail, ce qui les exempte de la facturation, a souligné le responsable de la fédération qui a indiqué que ces commerçants écoulent, par la suite, leur mar-



chandise «à des prix plus élevés en faisant croire à l'existence d'une pénurie» et à l'achat de leur produit plus cher auprès des grossistes et autres fournisseurs. Il a mentionné que les agents de la Direction du commerce et des prix (DCP) «ont effectué, dernièrement, des visites d'inspection» pour s'enquérir de l'état des stocks des producteurs et autres grossistes et ont constaté, selon lui, que «les niveaux des stocks en 2021 ont augmenté» par rapport à l'année écoulée. Il a donné l'exemple d'un des producteurs principaux des huiles de table en Algérie dont la production a «triplé» comparée à l'année précédente. Le responsable a déploré que «cette réticence à la facturation perdure depuis plusieurs années», tout en déclarant qu'il était difficile de

«changer les mentalités» et cela demanderait du temps pour pouvoir «instaurer de nouvelles règles» qui ne pénaliseraient pas le consommateur final. Dans une déclaration, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans, Hadj Tahar Boulouar, a affirmé, il y a quelques jours, que «les stocks d'huile de table sont suffisants pour répondre à la demande durant les prochaines semaines, après la pénurie enregistrée dans quelques wilayas». Il a expliqué que «malgré les quelques perturbations dans la distribution de l'huile dans certaines wilayas, la matière première utilisée dans la production de l'huile de table est disponible, ce qui permettra de garantir la couverture de la demande dans les prochaines semaines». L'intervenant a ajouté que «des

perturbations dans la distribution de ce produit a touché quelques wilayas, à l'instar de Sidi Bel-Abbès à l'ouest, Skikda et Constantine à l'est. Toutefois, selon les informations réunies auprès des producteurs et des importateurs de la matière première, le stock d'huile est suffisant pour répondre à la demande». Par ailleurs, Hadj Tahar Boulouar a indiqué que «cette perturbation est due, selon les producteurs, à l'augmentation des coûts de la matière première en plus de l'obligation pour quelques opérateurs, activant dans la distribution ou dans la production, d'effectuer leurs transactions avec des factures». «Cette perturbation est provisoire et dans les semaines prochaines la situation se normalisera», a-t-il assuré.

M. B.

Prix de la viande blanche

Les explications de l'Onilev sur la hausse record

Le prix du poulet a connu une hausse record depuis quelques jours. Il est vendu à 490 DA/kg. L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) explique cette hausse par une flambée des prix du maïs et du soja sur le marché international.

Le poulet coûte plus cher qu'il ne l'a jamais été ces dernières semaines. Son prix est passé du simple au double en quelques semaines seulement. Une hausse qui met à rude épreuve le pouvoir d'achat du simple citoyen, secoué déjà par la crise sanitaire. Le directeur général de l'Onilev, Mohamed Kharroubi, a tenté de rassurer : «Il y aura une baisse sensible du prix du poulet dans une dizaine de jours, mais il ne faut pas s'attendre à un retour à 200 dinars le kilogramme».

«Le prix de la volaille devrait se stabiliser, dans les prochains jours, autour de 320 dinars le kilogramme», a-t-il indiqué.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale,

Mohamed Kharroubi a expliqué que le ministère de l'Agriculture est en train de gérer cette période de hausse des prix, car il faut un temps allant de 45 à 50 jours pour la production de poulet. «Les prix vont se stabiliser d'ici une dizaine de jours, mais ils ne reviendront pas au niveau des 200 dinars le kilogramme, comme constaté l'année 2020», a prévenu le directeur général de l'Onilev. «Depuis le mois de décembre, nous assistons à une flambée des prix du maïs et du soja sur le marché international. Fin janvier, il y avait une rupture d'approvisionnement en maïs. Ajoutée à cela, la suppression de la TVA sur le maïs qui a fait augmenter les prix, ce qui a conduit les éleveurs à réduire les mises en place de poussins», a-t-il expliqué, affirmant que «200 dinars le kilogramme de viande blanche est un prix qui ne sert pas l'intérêt de la filière, car il a causé beaucoup de pertes aux éleveurs». A t tenu à rappeler, à cet effet, le soutien multiforme de

l'Etat aux filières agricoles. «L'Etat a consenti de multiples efforts de soutien aux différentes filières agricoles pour assurer l'approvisionnement du marché en fruits et légumes : subvention, formation, élargissement des surfaces agricoles, programmation...». Le DG de l'Onilev a cité l'exemple de la pomme de terre. Selon lui, c'est grâce au développement de l'agriculture saharienne que la pomme de terre est produite toute l'année. Dans ces wilayas du Sud, les agriculteurs ont également pu développer la culture maraîchère, ce qui permet d'approvisionner le marché en différents fruits et légumes. L'invité de la rédaction a souligné que cette production s'est poursuivie malgré les mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie de Covid19. «Le marché était approvisionné en quantité, en qualité et à des prix abordables, malgré les problèmes de transport et les difficultés de production», a-t-il indiqué.

Il a rappelé également que

ces résultats sont le fruit d'un travail engagé par le ministère de l'Agriculture sur différents fronts. «En plus des formations aux itinéraires techniques pour améliorer le rendement, les agriculteurs bénéficient du soutien de l'Etat pour l'acquisition des engrais et des intrants agricoles, pour la modernisation et la mécanisation des équipements d'exploitation et d'irrigation. Les éleveurs bénéficient également du soutien pour la production de génisses, comme pour l'ensilage (l'aliment de bétail) et dernièrement, le ministère de l'Agriculture a signé une convention avec la BADR pour accompagner nos agriculteurs en matière de financement avec des taux bonifiés, ce qui leur a permis de procéder à un rééchelonnement des pertes causées par la pandémie et de maintenir ainsi la production», a-t-il souligné.

L'Etat intervient pour réguler les prix de nombreux produits de large consommation, a relevé l'invité de la rédaction. «Il y a la

LA QUESTION DU JOUR

La Turquie lâche l'ombre en Libye pour la proie en Méditerranée

Suite de la page une

Autant de chemin parcouru et en si peu de temps a pour effet de modifier la perspective : ce même délai dont on pensait qu'il était par trop serré, on aurait plutôt tendance aujourd'hui à le considérer comme plus éloigné dans le temps qu'il ne serait nécessaire. Après tout le gouvernement de transition n'a qu'une seule véritable mission : organiser les élections. Une tâche qu'il semble possible d'accomplir en moins de neuf mois, le temps dont ce gouvernement dispose en réalité. Le seul obstacle susceptible de gêner ou de retarder sa réalisation, ce sont les 20 000 mercenaires présents en Libye, qu'il pourrait avoir du mal à faire partir, une condition sine qua non à la tenue des élections. Or voilà qu'aux dernières nouvelles, les mercenaires syriens dépêchés par la Turquie, lesquels tout de même se comptent par milliers, auraient reçu d'Ankara l'ordre de plier bagages, leur évacuation étant imminente. On ne peut même pas exclure qu'avant la publication de ces lignes, ils aient commencé à rembarquer. On doit cette célérité au rapprochement turco-égyptien, pour des motifs d'ailleurs qui ne sont pas directement liés à la question libyenne. Le besoin qu'a la Turquie du soutien de l'Egypte dans le partage des ressources de la mer à l'est de la Méditerranée est du meilleur effet pour la Libye. Se voyant placée devant la nécessité de choisir entre ses intérêts en mer et ceux qu'elle a, ou qu'elle estime avoir en Libye, autrement dit entre la proie et l'ombre, la Turquie n'a finalement pas trop hésité : elle a opté pour la proie bien réelle. La proie, ce sont ses droits en Méditerranée qui se trouvent menacés par l'expansionnisme maritime de la Grèce, encouragée dans cette entreprise de rapine par la France en particulier. L'ombre, c'est la restauration de l'empire ottoman. Celle-là même que la Turquie d'Erdogan poursuivait en intervenant militairement en Libye l'année dernière. Maintenant qu'elle retire ses pions en Libye, le processus de réunification devrait aller plus vite dans ce pays, peut-être même plus vite que prévu.

M. H.

prime de soutien pour la pomme de terre de consommation et l'accompagnement pour l'acquisition de la semence, il y a aussi la régulation de l'ail et du poulet congelé ou encore le soutien de la production de triple concentré de tomate qui coûte, à l'Etat, plus de 4 milliards de dinars par an», a révélé Mohamed Kharroubi, directeur général de l'Onilev.

Louisa Ait Ramdane

Innovation

Plus de 300 entreprises émergentes obtiennent le label start-up

PLUS DE 300 entreprises émergentes et initiatrices d'un projet innovant au niveau national ont obtenu le label «start-up» accordé par le comité national habilité, a-t-on appris samedi du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des start-up, Yacine El Mahdi Oualid. «L'octroi de la marque permettra à ses bénéficiaires d'obtenir plusieurs avantages, notamment un financement par le fonds d'investissement, créé par le ministère et l'accompagnement, en plus de plusieurs exonérations fiscales qui sont accordées en vertu de la loi de finances 2021», a précisé le ministre délégué, en marge d'une conférence régionale sur les start-up, organisée par son département ministériel au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

Une start-up est toute entreprise soumise au droit algérien qui respecte les normes et conditions. Son âge ne doit pas dépasser 8 ans et son modèle d'affaires dépend de produits, de services ou de toute idée innovante. Yacine El Mahdi Oualid a annoncé, dans ce contexte, l'ouverture d'une succursale de l'accélérateur de start-up «Algeria Venture» dans la wilaya d'Oran, qui sera suivie par l'ouverture d'autres succursales dans différentes wilayas prochainement, a-t-il assuré.

Abordant la conférence régionale des start-up, le ministre délégué a souligné que l'organisation de tels événements scientifiques au niveau régional vise à «créer une véritable dynamique d'innovation au niveau des sociétés émergentes dans diverses régions du pays», ajoutant que des conférences régionales similaires seront organisées à Ghardaïa, Constantine et Alger. En marge de la rencontre, Yacine El Mahdi Oualid, accompagné des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdel-Baki Benziane, de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, de la Poste et Télécommunications, Brahim Boumzar, a visité une exposition des start-up comprenant 20 entreprises de différentes wilayas dans l'Ouest du pays.

Les ministres ont encouragé les jeunes innovants à persévérer pour concrétiser leurs projets émergents et conférer de la valeur ajoutée à l'économie nationale.

M. B.

Forêts

L'Algérie a récolté plus de 56 000 quintaux de liège en une année

■ La production nationale de liège a atteint 56 489 quintaux, au terme de la campagne 2019-2020, contre 59 607 Qx durant la campagne précédente, a indiqué, hier, un responsable à la Direction générale des forêts.

Par Hocine H.

«**L**es objectifs sont atteints à 80 % par rapport aux prévisions de la DGF qui tablait sur une récolte de 70 612 Qx à travers plus d'une vingtaine de wilayas subéricoles», a indiqué à l'APS Houari Djardini, de l'inspection générale de la DGF. La production moyenne du pays en liège se situe autour de 60 000 Qx par an, selon M. Djardini, affirmant toutefois que le pays avait dépassé ce seuil en 2018 avec 89 309 Qx récoltés. Cet ingénieur forestier a fait constater que la production subéricole a nettement reculé ces dernières années, par rapport aux années précédentes où l'Algérie était classée parmi les premiers producteurs de liège en Méditerranée.

Quant aux raisons de ce déclin de la production nationale, ce responsable a évoqué notamment le vieillissement des arbres et la régression des surfaces occupées par le chêne-liège dans les régions de production «qui sont passées de 450 000 hectares à 200 000 hectares». D'ailleurs, «même ces superficies de subéraie très limitées sont sous-exploitées par rapport à leur capacités réelles estimées à 100 000 Qx», a-t-il relevé, expliquant ce fait par la difficulté pour les exploitants d'accéder aux massifs forestiers.

Pour optimiser les ressources de la subériculture existantes à l'échelle nationale, cet ingénieur forestier insiste sur l'aménagement et la restauration de la subéraie et la réhabilitation des forêts des chêne-liège endommagées par les feux de forêt.

M. Djardini a également souli-



gné la nécessité pour le pays de moderniser les installations de transformation industrielle afin de multiplier les débouchés de ce produit forestier de haute valeur marchande.

Dans ce contexte, ce responsable a fait savoir qu'une bonne partie de la production nationale en liège est destinée aux marchés extérieurs après sa transformation, en soulignant que l'exploitation de liège brut par les particuliers est interdite par la loi.

En effet, l'exploitation, le ramassage, la transformation et la vente du liège domanial sont confiés exclusivement au groupe public GGR (Groupe génie rural) et ses six filiales qui activent à travers les différentes régions du

pays, a-t-il précisé.

Très prisé sur les marchés mondiaux, ce produit bio sert de matière première notamment pour la réalisation de panneaux d'isolation thermique et sonore pour les habitations ainsi que pour la fabrication des bouchons.

Selon les données recueillies auprès de la DGF, la campagne subéricole démarre à la mi-juin de chaque année et se poursuit jusqu'à mi-septembre, sauf en cas d'imprévus majeurs tels les grosses chaleurs, les feux de forêt ou encore les averses.

«Dans de telles conditions, le liège levé recolle au tronc et ne peut être prélevé, ce qui oblige les exploitants d'interrompre la

récolte dans les endroits touchés par ces incidents pour la reprendre l'année d'après», a-t-on précisé.

La levée du liège (prélèvement de l'écorce de l'arbre du chêne-liège) se fait avec des rotations de 9 à 12 ans sur des arbres adultes. La production mondiale de liège s'élève à 300 000 tonnes par an, dont 150 000 tonnes (52 %) provient du Portugal.

L'arbre de chêne-liège, d'une grande importance économique et environnementale, pousse essentiellement dans les pays de la Méditerranée et a une durée de vie comprise entre 150 ans et 200 ans.

H. H.

Habitat

Vers le lancement d'un grand projet de logement rural

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, samedi depuis Jijel, le lancement, «d'un grand et important projet de logement rural».

«Un grand et important projet de logement rural sera lancé dans les jours à venir à travers tout le territoire national», a déclaré à la presse le ministre, en marge du coup d'envoi des travaux de réalisation de 600 unités de logements AADL à Mazghitane, à l'entrée ouest de la wilaya de Jijel.

M. Belaribi a affirmé, dans ce sens, que le président de la République accordait «une importance majeure à cette for-

mule de logement pour la sédentarisation dans les villages».

Par ailleurs, le ministre de l'Habitat a indiqué que «la régularisation de la dernière tranche des souscripteurs du programme AADL, qui n'ont pas effectué leurs choix de site, interviendra d'ici fin mars, au plus tard».

«Les souscripteurs qui ont déposé des recours et ceux dont les dossiers ont été acceptés mais qui n'ont pas encore versé la première tranche auront de bonnes nouvelles d'ici la fin du mois courant», a-t-il rassuré.

Dans ce cadre, le ministre a fait état d'instructions faites aux directeurs du secteur d'élaborer une feuille de route pour «l'obli-

gation d'accompagnement des projets de logement par différents équipements et structures, notamment éducatifs, ainsi qu'un stade de proximité au niveau de chaque nouvelle cité». Il s'agit également, a-t-il ajouté de «la réception des logements en même temps que les réseaux primaires et secondaires afin d'éviter tout retard en matière de distribution». Par ailleurs, M. Belaribi a mis en avant l'impératif pour l'Office de promotion et de gestion immobilières (Opji) d'«adopter une stratégie de recouvrement des droits en instance en recourant à tous les moyens (sensibilisation et mises en demeure) en vue de rattraper

le retard accusé en la matière». Auparavant, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un lycée 200/800 places et un chantier d'une polyclinique dans la région de Timizar (commune d'El Aouana). Il a également inauguré une cité de 255 logements publics locatifs (LPL) dans la même région et une autre à Amezzouj Mazghitane de 400 logements location-vente.

Au terme de sa visite, le ministre a présidé une cérémonie de remise de clés aux bénéficiaires de 1 460 logements, toutes formules confondues, au niveau de la maison de la culture Omar-Oussedik.

Maya H.

Les importateurs soumis à de nouveaux cahiers des charges

Les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, sont désormais soumis à de nouveaux cahiers des charges, imposant notamment d'assurer la conformité des produits importés aux normes algériennes et internationales, et de contribuer à la régulation du marché en cas de déséquilibre dans l'approvisionnement du marché.



Par Samia Y.

Les nouveaux cahiers des charges relatifs aux engagements des importateurs sont joints en annexe d'un décret exécutif publié au *Journal officiel* (JO) n° 20, modifiant et complétant le décret exécutif n° 05-458 du 30 novembre 2005, fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Selon le nouveau décret, signé le 9 mars en cours, les sociétés commerciales concernées sont tenues de souscrire, selon le cas, à l'un des cahiers des charges fixant les conditions et engagements des parties liées à l'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Le premier cahier des charges concerne les sociétés commerciales exerçant des activités non réglementées, tandis

que le second est destiné à celles exerçant des activités réglementées, soumises à un cahier des charges spécifique, ajoutant que le certificat de respect des conditions n'est délivré qu'après souscription à l'un des cahiers des charges. Selon les dispositions de ces cahiers des charges, les sociétés concernées doivent obtenir le certificat de respect des conditions d'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, qui est délivré par les services de la direction du commerce de la wilaya territorialement compétente, après dépôt du dossier par le représentant de la société commerciale.

Ils doivent veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour contrôler la conformité des produits et marchandises importés, afin qu'elles soient conformes aux spécifications techniques ou réglementaires et aux normes algériennes en vigueur ou à défaut aux

normes internationales. En cas d'absence de normes internationales, il est fait recours aux normes du pays d'origine ou, à défaut, du pays de provenance, est-il précisé. Les cahiers des charges exigent, par ailleurs, aux sociétés commerciales concernées de ne pas importer les produits qui ne sont pas commercialisés dans leur pays d'origine en raison de leur non-conformité. Les sociétés commerciales doivent également s'abonner au portail du Centre national du registre du commerce (SIDJIL-COM), ainsi que le portail web de la vérification d'immatriculation fiscale, mis en place par la Direction générale des impôts.

En matière de protection des consommateurs, les sociétés commerciales concernées doivent respecter les obligations d'hygiène et de sécurité des denrées alimentaires, la salubrité et la conformité des produits, la garantie et le service après-vente et l'information du consommateur. L'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état est réalisé par les sociétés commerciales soumises au contrôle du commissaire aux comptes, souligne le texte, ajoutant qu'elles doivent détenir les autorisations et/ou agréments délivrés par les services habilités.

Les sociétés commerciales concernées sont tenues aussi de saisir immédiatement les services des directions du commerce de wilaya territorialement compétentes, de toute procédure prise dans le pays d'origine et/ou d'autres pays, concernant une modification, suspension, rappel ou retrait suite à un défaut dans les produits et les marchandises importés.

Ces sociétés doivent également fournir aux directions du commerce de wilaya territorialement compétentes, un program-

me annuel prévisionnel d'importation, selon la même source, précisant qu'elles doivent aussi fournir, tous les six mois, aux services des directions du commerce de wilaya territorialement compétentes, les statistiques concernant l'état des ventes et les quantités en stocks.

En outre, ces sociétés s'engagent à effectuer des opérations d'importation afin d'assurer la stabilité du marché national, dans le cadre de la régulation du marché et en cas de déséquilibre dans l'approvisionnement du marché. Les mêmes cahiers des charges exigent aussi que l'obligation aux sociétés de déclarer leurs représentations commerciales par le biais de registres du commerce secondaires ou de contrats commerciaux avec des opérateurs économiques pour les représenter sur le territoire national, selon les capacités, le volume et la nature des produits importés.

Les importateurs sont tenus, en sus, d'accorder une garantie et assurer le service après-vente, et d'assurer la disponibilité des pièces d'entretien et de maintenance et leurs accessoires ou s'engagent à conclure des accords avec des agents agréés de services après-vente à travers le territoire national, selon la nature des produits importés.

Le décret explique que les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, sont exercées sur «la base d'extraits de registre du commerce électronique portant des codes d'activités homogènes relevant d'un seul sous-groupe des groupes d'activités d'importation inclus dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce».

Les sociétés commerciales concernées doivent se conformer aux dispositions du nouveau

décret relatives à la modification du registre du commerce et à la souscription à l'un des cahiers des charges avant le 31 décembre 2021.

S. Y.

Qatar Entrée en vigueur du nouveau salaire minimum à un euro de l'heure

UN NOUVEAU salaire minimum de 230 euros par mois, soit un euro de l'heure, est entré en vigueur au Qatar, selon les médias officiels, alors que le pays révisait sa législation du travail en amont de la Coupe du monde de football 2022. Ce salaire est applicable aux Qataris comme aux nombreux travailleurs immigrés, dont une grande partie travaillent comme employés de maison ou ouvriers sur les chantiers du Mondial, mais il concernera surtout ces derniers car très rares sont les Qataris qui touchent le salaire minimum. Le ministère du Travail a «annoncé la mise en œuvre du nouveau salaire minimum pour tous les travailleurs à partir de samedi», selon l'agence de presse officielle qatarie QNA. La nouvelle législation exige que tous les salariés soient payés au moins 1 000 rials (230 euros) pour un mois de travail à temps plein, soit environ un euro de l'heure. Auparavant, le salaire minimum était fixé à 750 rials (173 euros) par mois. Les employeurs sont également tenus de fournir le gîte et le couvert ou une allocation supplémentaire de 800 rials par mois (180 euros) pour la nourriture et le logement. Pour l'ONG Migrant Rights, le nouveau salaire minimum est trop bas et ne reflète pas le coût élevé de la vie au Qatar. Le ministère du Travail a de son côté estimé que ces changements allaient «stimuler les investissements dans l'économie locale et favoriser la croissance économique».

«Le Qatar est le premier pays de la région à introduire un salaire minimum non discriminatoire», a déclaré l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un communiqué vendredi. «Plus de 400 000 travailleurs, soit 20 % du secteur privé, en bénéficieront directement», précise l'OIT. Le Qatar a procédé à une série de réformes de sa réglementation du travail depuis qu'il a été sélectionné pour accueillir la Coupe du monde de football en 2022.

Nabila T./ R. E.

Aramco

Bénéfice net 2020 en chute de 44,4 % en raison de la baisse des prix du brut

Le groupe pétro-gazier Saudi Aramco a annoncé, hier, un bénéfice net de 49 milliards de dollars en 2020, en baisse de 44,4 % comparé à l'année précédente, en raison de la baisse des prix du pétrole brut, alors que la pandémie a pesé sur la demande mondiale. «Aramco a réalisé un bénéfice net de 49 milliards de dollars en 2020, contre 88,2 milliards de dollars l'année précédente», a indiqué la société saoudienne dans un communiqué.

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole brut, a été frappée l'an dernier par la faiblesse des cours et les fortes réductions de la production. «La société a fait preuve d'une forte résilience financière dans l'une des périodes les plus difficiles pour l'industrie», indique le communiqué d'Aramco. «Les recettes ont été affectées par la baisse des prix du pétrole brut et des volumes vendus, ainsi que par la réduction des marges sur le raffinage

et les produits chimiques», précise la société.

Ces dernières semaines, les prix du brut ont augmenté pour dépasser les 60 dollars le baril. Cependant, des analystes estiment que le géant saoudien se prépare à une éventuelle nouvelle vague de contaminations au coronavirus qui pourrait compromettre la timide reprise économique mondiale et éroder davantage la demande mondiale de pétrole brut. Aramco a révélé des baisses consécutives

de ses bénéfices depuis que la société a commencé à divulguer ses résultats en 2019. Cette situation a fait peser une pression sur les finances publiques alors que Ryad poursuit d'ambitieux projets de plusieurs milliards de dollars pour diversifier l'économie dépendante du pétrole. La société a réduit ses dépenses d'investissement et supprimé des centaines d'emplois, alors qu'elle cherche à réduire ses coûts.

Said H.

Droits de l'Homme

L'Algérie appelle à la réalisation effective du droit à l'autodétermination des peuples

■ La mission permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse a appelé à la réalisation effective du droit inaliénable à l'autodétermination des peuples, notamment au Sahara occidental occupé, où la situation nécessite l'établissement d'un «mécanisme international» de surveillance des droits de l'Homme.

Par Amel B.

Dans une Déclaration lue vendredi au cours de la 46^e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme, la délégation algérienne à Genève «appelle à la réalisation effective du droit inaliénable à l'autodétermination» et reconnaît, à juste titre, que l'«occupation

étrangère entraîne de sérieux obstacles sur la jouissance des libertés et des droits fondamentaux».

Citant le cas du Sahara occidental, la mission permanente de l'Algérie à Genève souligne qu'«à ce jour, le peuple du territoire non autonome n'a pas encore eu la possibilité d'exercer librement son droit à l'autodétermination, son droit à vivre pacifiquement dans son propre territoire».

«Cette situation qui dure depuis plus de quatre décennies appelle à l'établissement d'un mécanisme international pour surveiller la situation des droits de l'homme dans le territoire illégalement occupé», souligne la délégation algérienne.

Et de poursuivre : «Le pillage des ressources naturelles par des multinationales constitue un crime supplémentaire et une aggravante violation des droits de l'Homme dont auront à répondre devant les juridictions les entreprises coupables qui



par leur insatiable prédation contiennent au principe de la souveraineté permanente des peuples sur leurs richesses et ressources naturelles».

La mission algérienne a, en outre, saisi l'occasion pour saluer l'adoption de la Déclaration et le Programme d'Action de Vienne, qui «traduit un fort engagement et un sincère

investissement de la communauté internationale quant à la promotion et la protection des droits de l'Homme. Ces derniers mettent également en exergue l'ambition de la communauté internationale à lutter contre toutes les formes de discrimination».

C'est pourquoi, précise-t-elle, «il est du devoir de chaque Etat de poursuivre de tout mettre en

œuvre pour éradiquer ce fléau».

«Enfin, la pandémie de Covid-19 nous rappelle, une fois de plus, le caractère fondamental des principes de non sélectivité, d'indivisibilité et d'interdépendance de tous les droits de l'Homme, principes qui doivent être au cœur de toutes nos actions», conclut la Déclaration.

A. B.

El Tarf

Près de 230 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Besbes et El Chatt

AU TOTAL, 226 foyers situés dans les zones d'ombre de Benhamada (Besbes) et Doudane Seddik (El Chatt), dans la wilaya d'El Tarf, ont été raccordés au réseau de gaz naturel en présence des autorités locales et de la famille révolutionnaire, a-t-on appris auprès des services locaux de la Concession locale de distribution d'électricité et de gaz.

S'inscrivant dans le cadre des festivités commémoratives du 59^e anniversaire de la journée de la Victoire (19 mars), le raccordement au réseau de gaz naturel de 154 foyers de la zone de Benhamada et 72 autres foyers du site rural de Doudane Seddik s'inscrit dans le cadre d'un projet concrétisé dans un délai de cinq mois, pour un montant de près de 8 millions de dinars, a ajouté la même source. Selon la même source, ce deuxième programme concerne près de 6 000 branchements prévus dans le cadre d'une trentaine d'opérations au profit de plusieurs communes de cette wilaya, en l'occurrence El Kala, Souarekh, Raml El Souk, Ain Kerma, Berrihane, Bouhadjar, Chihani, Zerizer, Asfour, El Tarf, Boutheldja, Lac des Oiseaux, Chefia et El Ayoun. La même source a affirmé que la mise en service du raccordement au gaz au profit des foyers bénéficiaires, le wali, Harfouche Benarar, a rappelé que «ces opérations sont destinées à améliorer les conditions de vie des populations rurales notamment».

Le taux de raccordement au réseau de gaz de la wilaya est estimé à plus de 70 %, tandis que celui de l'électricité a atteint 100 %, a indiqué la même source, rappelant les efforts déployés par l'Etat pour la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment ceux des zones rurales et zones d'ombre.

R. S.

Guerre de Libération nationale

Des hauts faits du peuple algérien «pas assez évoqués»

«**B**eaucoup de hauts faits et d'actes héroïques du peuple algérien, durant la glorieuse guerre de Libération nationale ne sont pas assez évoqués», a estimé, depuis M'sila, le conseiller du président de la République, chargé des Archives et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi. «Beaucoup de hauts faits et d'actes héroïques du peuple algérien durant la glorieuse guerre de Libération nationale ne sont pas assez évoqués, car l'Algérie ne dispose pas de tous les documents illustrant les étapes phares de son parcours révolutionnaire», a précisé M. Chikhi qui intervenait lors d'un colloque sur le thème «L'Algérie aux côtés de la Palestine en toutes circonstances», organisé dans la commune d'El Hamel

(M'sila) par la Zaouia El Kacimia d'El Hamel, en coordination avec les associations El Wafa Bi El Ahd et Machaâl Echahid et le Forum de Sidi Boumediene Chouaib de fraternité algéro-palestinienne. A cette occasion, le conseiller du président de la République a appelé les chercheurs et les historiens à «s'éloigner de l'école française dans la recherche historique, en adoptant une véritable approche d'analyse permettant de lever le voile sur toutes les vérités». De son côté, le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a relevé que «l'Algérie, constante dans ses positions à l'égard de la cause palestinienne, est aujourd'hui face au défi d'une déferlante sioniste, dont les bases ont commencé à être jetées il y a plus de 200 ans pour répandre

la pensée de ce mouvement à l'échelle planétaire à travers des associations implantées dans les sociétés occidentales, notamment américaine». Intervenant à cette occasion, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a affirmé que «l'Algérie a modifié, à plusieurs reprises, ses chartes et y a introduit des amendements dans les différents volets de la vie, à l'exception de ceux ayant trait aux droits de l'Homme, notamment la liberté en tant que droit le plus fondamental, d'où le soutien aux peuples aspirant à l'autodétermination». Pour sa part, Cheikh Mamoune Kacimi El Hassani de la Zaouia El Hamel a souligné que «la solidarité du peuple algérien avec le peuple palestinien frère par le biais de cette rencontre coïncide avec le 59^e

anniversaire de la fête de la Victoire, célébrée le 19 mars, et l'évènement religieux de l'Isra wa el Miradj, preuve de la symbolique de la Palestine dans le patrimoine musulman».

Dans cette perspective, il a estimé que «tous les musulmans sont tenus d'accomplir leur devoir envers la Palestine», soulignant que «sa libération est tributaire des amendements des rangs palestiniens et son choix des moyens de résistance».

«La libération de la Palestine relève de la construction spirituelle saine, de la consécration des valeurs de la foi et de la préservation des patries et de la dignité humaine», a-t-il estimé.

La rencontre traitera, deux jours durant, de plusieurs thèmes liés à la cause palestinienne.

Farid Y.

Aïn Defla

Près de 7 800 fuites d'eau réparées en 2020

Pas moins de 7 794 fuites d'eau ont été réparées par l'Algérienne des eaux (ADE) à Aïn Defla durant l'année 2020, récupérant de la sorte un volume estimé à 56 000 m³ de précieux liquide, a-t-on appris du chargé de communication de l'unité locale de cet établissement. «Les équipes de réparation des fuites du réseau AEP de l'ADE-Aïn Defla ont effectué 7 794 interventions pour réparer les

écoulements d'eau au cours de l'année dernière, à travers le territoire de la wilaya, une opération qui nous a permis de récupérer un volume d'eau s'élevant à 56 000 m³», a précisé Abdelghafour Bouziane Errahmani, en marge d'une campagne de lutte contre les fuites d'eau de deux semaines, lancée lundi dernier. Observant que l'opération de réparation des fuites d'eau se déroule dans une

conjoncture particulière marquée par le manque de précipitations, il a invité les citoyens à y participer en faisant part des fuites invisibles, notamment celles émanant des conduites des immeubles. «Une importante quantité d'eau produite est perdue sous forme de fuites invisibles, surtout, invisibles, d'où l'importance pour les responsables des comités de quartiers, des citoyens ou des représentants de

la société civile de façon générale, de prendre part à cette opération visant la préservation du précieux liquide, et ce, en en signalant toute fuite», a-t-il insisté. «Outre la lutte contre la fuite d'eau dans les réseaux, l'opération permettra de réduire considérablement les pertes financières accusées par l'unité locale de l'ADE dont les créances s'élèvent à 1,18 milliard de dinars», a-t-il fait savoir.

Samy O.

Dernier jour du Salon du livre

Des solutions proposées pour améliorer la distribution

■ La distribution du livre en Algérie connaît plusieurs problèmes qui nécessitent d'être pris en charge par les autorités, selon des éditeurs algériens. En effet, une série de mesures a été proposée lors d'une rencontre organisée avant la clôture de la première édition du Salon national du livre d'Alger.



Par Abia Selles

Afin d'améliorer la présence des livres dans les librairies et promouvoir la lecture publique, les participants ont mis le doigt sur les différents problèmes et proposé des solutions. Le président de

l'Organisation nationale des éditeurs du livre (Onel), Mustapha Kellab, a énuméré plusieurs entraves à la distribution, le transport et à la vente des livres, rencontrées par les distributeurs et éditeurs, membres de cette Organisation, notamment.

Les libraires, principaux partenaires des éditeurs, «sont aujour-

d'hui excédés par les charges liées au loyer», se plaint M. Kellab pour qui les libraires, dont le nombre à travers le pays continuent de reculer, sont un «chaînon important» de l'industrie du livre.

Le même responsable a appelé les pouvoirs publics à soutenir l'édition et la distribu-

tion du livre à travers les fonds publics, rappelant que les importateurs d'appareils de reprographie, parmi les imprimeurs et éditeurs, sont «assujettis au paiement d'une redevance de reprographie».

Sans fournir de détails précis, le président de l'Onel, également éditeur, a fait remarquer que les «achats de livres au profit des établissements de l'éducation ont baissé ces dernières années», ce qui a induit, selon lui, un recul de la lecture en milieu scolaire.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Onel, organisatrice de ce salon, a plaidé pour la mise en place d'un réseau national des librairies, élargi aux wilayas du Sud et des régions enclavées. Mohamad Djahmani a rappelé, à juste titre, les propositions de l'Organisation pour résoudre les problèmes liés à la distribution et à la vente du livre dans les librairies. Dans ses recommandations, transmises aux autorités concernées, l'Onel plaide notamment pour l'exonération des taxes et droits applicables sur le livre et l'industrie du livre. Lors des débats, d'autres éditeurs ont soulevé

des difficultés en lien avec la facturation et l'autorisation de transport des livres, des imprimeries vers les librairies. «Les agents en charge du contrôle routier exigent des transporteurs factures et autorisations de transport», se plaint Djallal Bakir, représentant des éditions «Basma Edahabia».

La première édition du Salon national du livre d'Alger a pris fin samedi au Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger, après dix jours d'activité, dont des hommages ainsi que des débats sur le patrimoine et l'édition du livre en Algérie. Au dernier jour de cette manifestation littéraire, les visiteurs auront profité de remises allant jusqu'à 50 % pour certains ouvrages, alors que les stands se vidaient et que de nombreux exposants s'approprièrent à emballer leurs cartons.

Le Salon national du livre d'Alger a accueilli plus de 200 d'exposants algériens, pour la plupart des éditeurs membres de l'Onel, organisatrice de ce premier événement marquant la reprise des activités culturelles après une année de gel pour cause de pandémie de coronavirus. **A. S.**

Présentation de la pièce théâtrale «Khatini»

Les sociétés archaïques dénoncées

La pièce de théâtre «Khatini», un vaudeville qui dénonce les sociétés archaïques, sources de la profonde détresse des jeunes, est entrée, samedi à Alger, en compétition du 14^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), devant un public nombreux, tenu au respect des mesures de prévention sanitaire. Ecrit et mis en scène par Ahmed Rezzak, le spectacle, présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), rend dans des atmosphères burlesques, l'histoire d'un pays qui s'est vidé de sa jeunesse, contrainte au départ dans la clandestinité, affrontant les hautes mers au risque d'y laisser sa vie, en quête d'un ailleurs plus clément et plus prometteur.

Unique jeune qui est resté, mais en instance de quitter le territoire, «Khatini», un universitaire diplômé et malheureusement sans emploi, ne sait pas qu'il est activement recherché par les plus hautes autorités du pays, car appelé par le devoir de repeupler la Nation.

Entre partir vers d'autres cieux et ne pas laisser sombrer son pays, Khatini vit un véritable drame cornélien.

Dans un spectacle engagé aux contours politiques, les comédiens, au jeu ubuesque, ont excellé dans l'interprétation de leurs différents rôles, entretenant l'ambiguïté et le malentendu à travers des dialogues directs au rythme ascendant et soutenu, dans une conception qui a dénoncé la mauvaise gestion

des gens aux affaires, responsables du profond désarroi de la jeunesse. Portée par les talentueux comédiens, Samira Sahraoui, Bouhedjar Boutchiche, Houria Bahloul, Bendebaba Fouad, Sabrina Korichi, Shahrized Khalifa, Rabie Ouadjout, Yasmina Boudjemaâ, Aïssa Chouat, Abdellah Bessaghir, Fethi Draoui, Bachir Boudjemaâ, Hamza Ben Ahmed et Mohamed Guettaoui, la trame, déroulée en 80 mn, a été d'un réalisme frappant, usant même de quelques slogans des récentes manifestations populaires appelant au changement.

Dans une scénographie fonctionnelle, six décors amovibles ont habillé, après chaque fin de tableau, les différents lieux où

s'est déroulée la trame du spectacle, l'intérieur d'une maison, les locaux des hautes autorités officielles, une terrasse de café, un hammam et un tableau en pleine rue. Les atmosphères créées par l'éclairage varié entre vif et feutré, latéral, facial ou vertical, a bien servi le spectacle, aidant à saisir la sémantique de chaque scène, tout comme la conception de la bande son, œuvre de Abdelkader Soufi qui a su porter l'humeur de chaque situation et illustrer, par la mélodie et le son, les émotions des personnages.

Le travail sur la direction des acteurs aura été, selon le metteur en scène, un des ateliers du spectacle «les plus laborieux», car il fallait pour tous les comédiens (à l'exception de Khatini et sa bien aimée) restituer «la

manière d'être des vieux» et reproduire leurs «comportements séniles» (boitements, tremblements, perte de mémoire, délire, confusion des personnes, voix qui se lézarde), ajoutant que le corps en mouvement du comédien ne devait pas «mentir» au personnage qu'il interprétait. «Divertissant, émouvant et tranchant», de l'avis de plusieurs spectateurs, le spectacle «Khatini», produit par le théâtre régional de Mostaganem «Djillali-Benabdelhalim», a été très applaudi par un public conquis, qui a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation. **L. B.**

Journées cinématographiques dédiées au court métrage

Les lauréats distingués

Le cinéclub du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (Cnca) a projeté, samedi, les trois premiers courts métrages lauréats du concours des Journées cinématographiques virtuelles dédiées à cette catégorie de films, en présence des réa-

lisateurs. Sélectionnés parmi 20 films en lice, les trois courts métrages qui ont fini sur le podium sont respectivement : «Arbi Rabia» de Allouane Mohamed (Tindouf), «El Hafwa» (Le lapsus) du réalisateur Aymen Bennour (Tébessa) et en troisième «Stay strong» de Sofiane

Adjal. S'exprimant à cette occasion, le réalisateur Said Mehdaoui a salué la maîtrise par les jeunes réalisateurs des techniques cinématographiques, rappelant les souffrances qu'endurent les cinéastes indépendants afin de réaliser leurs rêves, notamment au plan financier.

De son côté, le président du Cnca, Mourad Chouïhi, a assuré, au terme de la cérémonie de distinction, que son établissement met tous les moyens nécessaires à la disposition des jeunes porteurs de projets cinématographiques. **F. H.**

Chaîne Youtube de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel
Du 3 au 10 avril
5^e édition du Festival international de musique andalouse

Institut français d'Oran
Du 25 au 27 mars
À l'initiative du club I Shot in Oran (ISO), en collaboration avec l'Institut Français et Canon MENA, les journées de la photo reviennent pour une nouvelle mouture.



Birmanie

Les manifestants défient la junte jour et nuit, près de 250 civils tués

■ Des manifestants, dont des médecins et des infirmières en blouse blanche, ont décidé de défilier de jour comme de nuit en Birmanie, un nouveau défi à la répression meurtrière de la junte qui a fait quelque 250 morts depuis le coup d'État du 1^{er} février.

Par Mourad M.

«**S**auvez notre leader Aung Sang Suu Kyi» mise au secret par l'armée depuis 49 jours, «Sauvez notre avenir», pouvait-on lire sur les banderoles des protestataires réunis hier avant l'aube à Mandalay (centre).

D'autres rassemblements ont été organisés dans l'extrême nord et le centre du pays, dans la nuit, pour tenter de déjouer la riposte sanglante des forces de sécurité, les contestataires ayant allumé des centaines de bougies pour implorer l'ONU d'intervenir.

Médecins, enseignants, employés de banque ou des chemins de fer sont en grève depuis six semaines pour dénoncer le régime militaire. Ils paralysent des secteurs entiers de l'économie, déjà très fragile

avant le putsch.

Dans les rues, les manifestants sont moins nombreux ces derniers temps, beaucoup de Birmans restant terrés chez eux par peur des représailles.

Le bilan humain ne cesse de s'alourdir. Un homme a été tué et au moins deux autres blessés hier matin à Monywa (centre), quand les forces de sécurité ont ouvert le feu sur un petit groupe positionné près d'une barricade, ont dit des témoins à l'AFP.

Policiers et militaires «ont lancé des grenades assourdissantes et utilisé du gaz lacrymogène, puis ils ont commencé à tirer», a affirmé l'un d'entre eux.

«Nous nous battons jusqu'au bout», ont commenté des protestataires sur les réseaux sociaux. «Nous n'avons pas peur du sang que fait couler l'armée».

Près de 250 civils ont été tués depuis le coup d'État, selon

l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP), tandis que des centaines de personnes, arrêtées ces dernières semaines, sont portées disparues. «La population vit dans la peur, les gens sont intimidés (et) traités comme des combattants en temps de guerre», déplore cette ONG. A Rangoun, la capitale économique, la situation reste très tendue depuis que deux de ses cinq millions d'habitants sont soumis à la loi martiale.

Certains quartiers ont sombré dans le chaos ces derniers jours, avec des manifestants jetant des projectiles et des cocktails Molotov sur les forces de sécurité, qui tirent à balles réelles.

Les fusillades se sont encore intensifiées samedi, avec au moins deux morts et trois blessés dans cette ville, d'après l'AAPP.



dans une ville du centre.

«Elle venait juste de sortir de notre maison. J'ai entendu des tirs et elle est tombée», a raconté à l'AFP son mari Myint Swe, qui est parvenu à se cacher. «Quand je suis allé chercher son corps à la morgue, il était couvert de blessures, je ne sais pas s'ils l'ont torturée».

Trois hommes de la banlieue de Hlaing Tharyar à Rangoun, théâtre d'un massacre la semaine dernière avec des dizaines de manifestants tués, ont été condamnés par un tribunal militaire à une peine de trois ans de prison, assortie de travaux forcés, selon les médias d'État.

Des responsables de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, sont accusés de «haute trahison», un crime passible de 22 ans de détention.

L'ex-dirigeante de 75 ans, fait, quant à elle, face à des accusations de corruption et est inculpée de plusieurs autres infractions. Si elle était reconnue coupable, elle pourrait être condamnée à de longues années de prison et être bannie de la politique.

Les condamnations internationales s'enchaînent, laissant de marbre les généraux.

L'Union européenne doit ainsi sanctionner 11 officiers impliqués dans la répression.

M. M.

Face à ces violences, la population continue à fuir

Les quais de la gare routière étaient encombrés hier de paquets et de valises en tout genre. «Je ne peux pas rester vivre dans la peur. Je n'ai plus de travail, je rentre chez moi», a lâché une jeune Birmane.

D'autres tentent de quitter leur pays. La Thaïlande s'attend à un afflux de réfugiés et l'Inde en a déjà reçu plusieurs centaines.

Les Birmans enterrent chaque jour leurs morts

Les funérailles d'une mère de trois enfants, Mar La Win, devaient être organisées hier

Sollicitée, l'armée n'a pas répondu aux requêtes de l'AFP

La Birmanie se referme chaque jour davantage. Les connexions internet mobiles restent coupées ainsi que plusieurs réseaux Wifi et seuls les journaux d'État sont disponibles.

La répression se poursuit aussi sur le terrain judiciaire avec plus de 2 300 personnes interpellées.

Un couple de consultants australiens a été assigné à résidence au moment où il tentait de prendre un avion pour quitter le pays, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Israël

Des élections «imprévisibles» qui se jouent dans les détails

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et son rival Yair Lapid tentaient, hier, de convaincre leurs sympathisants de vaincre la «fatigue électorale» à l'avant-veille des quatrième élections législatives en moins de deux ans en Israël, qui se jouent dans des micro-détails.

«Yalla! Bibi dégage!», «Bibi Bye Bye», «Allez voter». Samedi soir, des milliers d'Israéliens hostiles à Benjamin Netanyahu, surnommé «Bibi», se sont agglutinés dans le centre de Jérusalem, afin d'encourager le reste du pays à se rendre massivement aux urnes pour mettre fin au règne du Chef du gouvernement, au pouvoir sans discontinuer depuis 12 ans.

Si les manifestants anti-Netanyahu ont réuni le plus grand nombre de personnes dans la rue, le principal intéressé rassemble le plus grand nombre d'appuis populaires, selon les derniers sondages, au terme

d'une campagne dominée par les vaccins contre le Covid-19 ayant permis au gouvernement d'inoculer deux doses à près de 50 % de la population et rouvrir des secteurs de l'économie ces dernières semaines.

Les derniers baromètres créditent le Likoud de M. Netanyahu d'environ 30 sièges sur les 120 de la Knesset, le Parlement, contre 20 pour son opposant centriste Yair Lapid, à la tête du parti Yesh Atid («Il y a un futur»), et près d'une dizaine pour les partis de droite menés par Gideon Saar et Naftali Bennett, suivis de près de dizaines d'autres formations.

En Israël, les élections législatives se tiennent à la proportionnelle. Pour faire son entrée au Parlement, les partis doivent obtenir au moins 3,25 % des suffrages, ce qui leur confère 4 sièges.

Et pour former un gouvernement, les camps de MM. Netanyahu et Lapid doivent

réunir une majorité absolue (61 sièges). Or à l'heure actuelle, aucun des deux principaux candidats ne semble en mesure de réunir ce nombre avec ses alliés respectifs, la droite religieuse pour M. Netanyahu, la gauche, le centre et la droite anti-gouvernement pour M. Lapid.

«Netanyahu a les yeux rivés sur le nombre magique de 61 députés», a résumé hier Camil Fuchs, expert des sondages israéliens, lors d'une rencontre en ligne avec quelques journalistes. «Ce n'est pas seulement le taux de participation qui sera crucial, mais quel segment de la société qui ira voter», a-t-il ajouté, évoquant l'une des élections «les plus imprévisibles» de l'histoire d'Israël. Dans un paysage politique hautement fragmenté, la capacité de certains petits partis à atteindre ou non le seuil pour entrer au Parlement pourrait faire une différence importante pour former le prochain gouvernement.



Commentaire

Violences

Par Fouzia Mahmoudi

Ces derniers mois, la Turquie fait un pas en avant en direction de l'Europe, puis deux pas en arrière. Le pays qui avait il y a encore quelques jours assuré qu'il continuait d'harmoniser ses législations pour pouvoir, dans un avenir proche, intégrer l'Union européenne, vient d'annoncer se retirer du premier instrument contraignant au monde pour prévenir et combattre la violence contre les femmes, selon un décret présidentiel publié vendredi 19 mars qui a aussitôt suscité les critiques du principal parti d'opposition. La Convention d'Istanbul de 2011 oblige les gouvernements à adopter une législation réprimant la violence domestique et les abus similaires, y compris le viol conjugal et la mutilation génitale féminine. Les conservateurs ont affirmé que la charte nuit à l'unité familiale, encourage le divorce et que ses références à l'égalité étaient utilisées par la communauté LGBT pour être mieux acceptée dans la société. La Turquie avait débattu d'un éventuel retrait de cette convention après qu'un responsable du parti au pouvoir du président Recep Tayyip Erdogan eut soulevé la question de l'abandon du traité l'année dernière. Depuis lors, des femmes sont descendues dans les rues d'Istanbul et d'autres villes, appelant le gouvernement à s'en tenir à la convention. Le principal parti d'opposition CHP a critiqué cette décision. Gokce Gokcen, vice-présidente du CHP chargée des droits humains, a tweeté que l'abandon de cette convention signifiait «laisser les femmes être tuées». «Malgré vous et votre malhonnêteté, nous allons rester en vie et faire ressusciter la convention», a-t-elle écrit sur Twitter. La Constitution et la réglementation intérieure de la Turquie seront la «garantie des droits des femmes», a assuré Zehra Zumrut Selcuk, ministre de la Famille, du Travail et des Services sociaux, selon l'agence de presse officielle Anadolu. «Nous allons poursuivre notre lutte contre la violence avec pour principe zéro tolérance pour la violence», a-t-elle ajouté. La violence domestique et le féminicide restent un problème grave en Turquie. L'année dernière, 300 femmes ont été assassinées, selon le groupe de défense des droits We Will Stop Femicide. La plateforme a appelé à un «combat collectif contre ceux qui ont abandonné la convention d'Istanbul» et à une manifestation de protestation samedi à Kadikoy, dans la partie asiatique d'Istanbul, dans un message sur Twitter. «Renoncez à cette décision, mettez en œuvre la convention», a exhorté dans un tweet la secrétaire générale de l'organisation Fidan Ataselim. Le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul est «une nouvelle dévastatrice et compromet la protection des femmes dans ce pays», a déploré le Conseil de l'Europe, une organisation paneuropéenne dont Ankara est membre et sous les auspices de laquelle le gouvernement turc avait signé ce traité en 2011. Ainsi, malgré les déclarations de plusieurs ministres turcs, Erdogan, loin d'essayer de rapprocher son pays de l'UE, continue au contraire de l'isoler et par la même occasion retire à sa population, aux femmes notamment ici, des droits élémentaires.

F. M.



JS Kabylie

Le contrat de Bounoua résilié à l'amiable

LA JS KABYLIE a annoncé samedi avoir résilié «à l'amiable» le contrat qui la liait au milieu de terrain Abdessamed Bounoua, insistant sur le fait que cette séparation s'est faite d'un commun accord entre les deux parties. «Le milieu de terrain Abdessamed Bounoua a résilié son contrat ce samedi matin, au siège du club. Une séparation à l'amiable entre les deux parties», a indiqué la direction des Canaris dans un bref communiqué. De son côté, et cité dans ce communiqué, Bounoua s'est dit «honoré d'avoir porté le maillot de la JSK», club qu'il a rejoint en

provenance de l'USM Bel-Abbès, et auquel il était lié jusqu'au mois de juillet 2021. «Je suis rentré à la JSK par la grande porte et aujourd'hui, c'est aussi par la grande porte que je quitte ce grand club. C'est un honneur pour moi d'avoir endossé le maillot de la JSK, à laquelle je souhaite beaucoup de réussite dans la suite de son parcours», a-t-il ajouté. La direction kabyle a rendu la pareille à ce milieu de terrain de 30 ans, en lui souhaitant également «bonne chance pour la suite de son aventure», le qualifiant de «joueur sympathique, au comportement exemplaire».

Ligue 2 (7^e journée)

Le WAB rejoint le RCA, l'USMAN et Oued Sly conservent la tête

LE WA BOUFARIK, vainqueur en déplacement devant le RC Arbaâ (1-0), a rejoint son adversaire du jour en tête du classement du groupe Centre, alors que l'USM Annaba (Est) et le MCB Oued Sly (Ouest) ont conservé leur avance en tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 7^e journée du Championnat de Ligue 2 de football, disputée samedi après-midi.

Dans le groupe Centre, le WA Boufarik a infligé la première défaite de la saison au RC Arbaâ (1-0) et partage désormais la tête du classement avec son adversaire du jour, avec un total de 14 points, soit une unité de plus que les deux clubs bougiotes, la JSM Béjaïa et le MO Béjaïa. Après un début de saison compliqué, la JSMB, large vainqueur devant le CR Béni Thour, (3-1) et le MOB, auteur d'un match nul à Blida, squattent la troisième place du classement, en embuscade derrière les deux co-leaders.

Juste derrière, l'USM El Harrach qui a battu difficilement le WR M'Sila (3-2) et l'ES Ben Aknoun, auteur d'un match nul face à l'IBL Lakharia (0-0), se partagent la 5^e place avec 12 points. De son côté, le RC Kouba a concédé une deuxième défaite consécutive en s'inclinant face à l'Amel Boussaâda (2-1) et

se retrouve désormais dans le ventre mou du classement en compagnie de son adversaire du jour. A l'Est, l'USM Annaba (15 points) a conservé la tête du classement en s'imposant à domicile devant l'AS Khroub (1-0), alors que son poursuivant direct, l'US Chaouia, s'est également imposé dans le derby des Aurès face au CA Batna (2-0).

L'US Chaouia (14 points) occupe la deuxième place avec le HB Chelghoum Laïd qui a largement battu la lanterne rouge, le MC El Eulma (4-2), alors que MO Constantine est logé à la 4^e place avec 12 points.

Dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly, leader surprise après 7 journées de compétition, maintient la cadence en s'imposant à domicile devant l'US Remchi (3-0) et conserve deux points d'avance sur son poursuivant direct l'ASM Oran également vainqueur face au CR Témouchent (2-1).

De son côté, le SC Aïn Defla tenu en échec par le CRB Ain Oussera (2-2) a été rejoint à la 3^e place du classement par le SKAF Khemis, qui a battu l'OM Arzew (1-0). La 8^e journée de Ligue 2 aura lieu les 25 et 26 mars. Les matchs du groupe Est et Centre sont prévus jeudi, alors que ceux de l'Ouest se tiendront vendredi.

USM Bel-Abbès

Plusieurs joueurs ont boudé le déplacement de Constantine

PLUSIEURS joueurs de l'USM Bel-Abbès ont boycotté le déplacement de leur équipe à Constantine pour affronter le «Chabab» local hier, dans le cadre de la 19^e et dernière journée de la phase aller de la Ligue 1 de football.

La liste des joueurs concernés par cette rencontre et communiquée par la direction du club est composée de 17 éléments, dont la plupart sont issus de l'équipe de réserve. Au moins une dizaine de joueurs de l'effectif des seniors boudent les entraînements depuis plus d'une semaine pour réclamer la régularisation de leur situation financière, rappelle-t-on. Las d'attendre le paiement de leurs salaires et primes de matchs, les joueurs concernés, dont la majorité a été engagée lors du mercato estival, ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour être rétablis dans leur droit tout en réclamant leur libération, indique-t-on dans l'entourage du club.

Plongée dans une crise multidimensionnelle depuis le début de cet exercice, la formation de la «Mekerra» lutte déjà pour son maintien parmi l'élite.

Equipe nationale de football

Enigmatique annulation de la conférence de presse de Belmadi

■ Le sélectionneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a décidé d'annuler la conférence de presse prévue hier à 11h au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, avant le début du stage des Verts.



Le coach des Verts prêt pour le stage

Par Mahfoud M.

C'est par un communiqué laconique sur le site de la FAF que l'annonce a été faite, sans donner plus d'explications, ce qui reste quand même très énigmatique, surtout que ce genre de conférences sont ancrées dans les traditions avant tout stage de match officiel ou amical de la sélection nationale. Certains observateurs de la ballade nationale estiment que cette annulation était évidente afin d'éviter d'envenimer la situation vu l'ambiance très tendue avec la fin du mandat du président de la FAF, Kheireddine Zetchi, et l'impossibilité de briguer un second mandat suite au bras de fer engagé avec la tutelle après le refus de la fédération de reporter l'abrogation des statuts après la tenue de l'AG électorale de la FAF. Certains pensent que le sélectionneur national, Belmadi, ne souhaitait pas être impliqué dans ce conflit, d'où la décision d'annuler cette conférence de presse, de peur que des journalistes lui posent juste-

ment des questions relatives à cette crise qui secoue la fédération. Concernant le stage de la sélection nationale, deux joueurs évoluant à l'étranger, à savoir Baghdad Bounedjah et Youcef Belaïli qui jouent au Qatar, sont déjà sur place à Sidi Moussa. Ils voulaient sans doute s'imprégner de l'ambiance des Verts, surtout pour ce qui est de Belaïli, écarté de l'EN les mois passés, après la mauvaise gestion de sa carrière et son choix de quitter son club saoudien sans trouver rapidement un point de chute, avant de

rejoindre tardivement le club qatari dont il porte le maillot actuellement. De son côté, El Arbi Hillel Soudani devrait être au rendez-vous pour le stage qui précède les deux matchs de la Zambie, le 25 mars à Lusaka, et du Botswana le 29 du même mois, surtout qu'il a bien révisé et enchaîne les matchs avec son actuel club d'Al Fateh d'Arabie saoudite. Ce sera un bon renfort pour la sélection nationale qui aura besoin de tous les joueurs pour les prochains rendez-vous qui l'attendent.

M. M.

Ahmed Touba opte pour l'Algérie

Après avoir représenté la Belgique en catégories jeunes, le défenseur franco-belgo-algérien, Ahmed Touba, a décidé d'opter pour le choix de ses origines et de jouer pour l'Algérie.

L'une des révélations cette saison aux Pays-Bas a posté une photo sur sa story instagram avec le maillot algérien, en donnant rendez-vous pour demain à 20h. Le joueur pourrait arriver demain soir en Algérie en provenance de France, pour effectuer son tout premier stage avec les Verts. Auteur de trois buts et de belles prestations avec Waalwijk, Ahmed Touba a tapé dans l'œil du sélectionneur Djamel Belmadi qui a décidé de le convoquer pour ce stage et l'avoir dans son effectif afin de créer plus de concurrence en défense.

Ligue 1 (19^e journée/ Match avancé)

L'USMA domine la JSMS

L'USM ALGER a dominé la JSM Skikda (4-1, mi-temps 2-1), samedi, en ouverture de la 19^e journée de Ligue 1 algérienne de football qui devait se poursuivre hier. Après l'ouverture du score par le Burkinabé Belem (7), les Rouge et Noir s'étaient donnés quelques frayeurs en concédant un pénalty à la 12', transformé par l'inévitable Merzougui (1-1). Mais la joie des Skiddis a été de courte durée, puisque les Usmistes ont repris l'avantage au score dès la 34', grâce à un penalty du Constantinois Belkacemi (2-1). Après la pause, les locaux se sont montrés encore plus incisifs qu'en première mi-temps, et ont réussi à ajouter deux

nouveaux buts, grâce auxquels ils l'ont emporté (4-1) au final. Le premier par Belkacemi (62'), qui s'est donc offert un doublé, avant que Benkhelifa ne clôture le festival à la 90'+1, après une passe lumineuse de Zouari.

Une précieuse victoire à domicile qui permet à l'USMA de rejoindre provisoirement la JS Kabylie à la 7^e place, avec 27 points, sauf que les Canaris comptent trois matchs en retard en raison de leur engagement en Coupe de la Confédération, contre deux pour l'USMA. De son côté, la JSMS reste scotchée à l'avant-dernière place, avec seulement huit unités au compteur.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Kabylie

Neige et pluies du printemps soulagent du stress hydrique de l'hiver

LA HAUTE KABYLIE est depuis hier sous la neige, au bonheur des agriculteurs et des populations, après de longues semaines de la saison hivernale ensoleillée jusqu'à semer le stress hydrique. En effet, en plus des pluies qui s'abattent sur la région depuis trois jours, des reliefs de Kabylie dépassant les 1 200 mètres d'altitude ont enregistré hier, au lever du jour, d'importants flocons de neige rendant la circulation automobile difficile à certains endroits ou la bloquant totalement au niveau des cols de Chellata et de Tirourda. Des pluies et des neiges inespérées, bien que dans l'oralité kabyle le mois de mars connaît de fortes perturbations climatiques pluvieuses et neigeuses, parfois plus importantes que celles de l'hiver. C'est le cas avec cette perturbation qui persistera encore aujourd'hui, selon les prévisions des services de Météo Algérie qui ont émis, hier, deux alertes météo, l'une aux pluies, avec des cumuls pouvant atteindre ou dépasser localement

les 30 mm, et la seconde à la neige sur les reliefs dépassant les 900 mètres d'altitude, avec des épaisseurs variant entre 10 et 15 centimètres. Ces quantités de pluie et de neige, en ce premier jour de printemps, devraient constituer un apport considérable pour le principal barrage d'eau alimentant les populations de la wilaya de Tizi Ouzou, à savoir Taksebt, dont le taux de remplissage est redescendu à nouveau pour atteindre les 27 %, équivalent à 40 millions de mètres cubes ne couvrant que deux mois d'alimentation. Cette situation a même poussé les services des ressources hydriques de la wilaya à se préparer au plus mauvais scénario en annonçant le pompage des eaux de l'oued Sébaou vers ledit barrage, comme nous l'avons expliqué, hier, son premier responsable, Mokrane Djouder. Ce dernier nous a soutenu qu'il était possible de pomper plus que les 30 000 mètres cubes annoncés, eu égard au fort potentiel du Sébaou.

Hamid Messir

Complexe d'El Hadjar

Lotfi Manaâ désigné nouveau directeur général

M. LOTFI MANAÂ a été désigné nouveau directeur général du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), filiale de l'entreprise Sider, relevant du groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques «Imetal», a-t-on appris samedi de ce groupe public. Le nouveau directeur remplace M. Redha Belhadj,

nommé en avril 2020 à la tête de ce complexe. M. Manaâ occupait le poste de directeur général adjoint au sein du complexe, avant sa désignation en qualité de nouveau directeur général.

Cette décision a été prise au terme d'une réunion du Conseil d'administration de l'entreprise.

M. L.

Equipe Nationale

Belmadi convoque 28 joueurs pour la Zambie et le Botswana

LA LISTE des joueurs pour le prochain stage de l'équipe nationale vient de tomber. Elle compte 28 joueurs, trois nouveaux et de nombreux absents. Comme annoncé parmi les nouveautés, il y a l'arrivée du défenseur Toubba (Waalwijk/Pays Bas) mais aussi celles de Khacef (Tondela/Portugal) et Zerrouki (Twente/Pays Bas). On notera le retour de Zeffane (Sovetov/D2 Russie), Soudani (Al Fateh/Arabie Saoudite) et Ghezal (Besiktas/Turquie). Enfin, on relèvera les absences de Delort (Montpellier/France), Zerkane (Bordeaux), Attal (Nice/France), Reda Halaimia

(Beerschot/Belgique), Brahimi (Al Rayyan/Qatar) mais aussi Fares (Lazio/Italie), Ounas (Crotone/Italie) blessés.

R. S.

La liste complète:

Gardiens : Mbolhi, Oukidja, Doukha

Défenseurs : Zeffane, Abdelaoui, Mandi, Tahart, Belamri, Bensebaïni, Benayada, Toubba, Bedrane, Khacef.

Milieux : Guediouara, Abeid, Zerrouki, Benacer, Belkabila, Boulaya.

Ataquants : Mahrez, Ghezal, Feghouli, Belaili, Benrahma, Soudani, Derfalou, Bounedjah, Slimani.

Foot / Transfert

Le PSG compte proposer deux joueurs à Milan en échange de Bennacer

LE DIRECTEUR sportif du Paris SG (Ligue 1 française de football), le Brésilien Leonardo, compte proposer deux joueurs à l'AC Milan (Serie A italienne) pour bénéficier en échange des services du milieu international algérien, Ismaël Bennacer, rapporte, samedi soir, le site spécialisé Calciomercato.

En raison du prix de cession réclamé par le club lombard, fixé à 55 millions d'euros mais jugé élevé par le PSG, la formation parisienne compte proposer deux joueurs, l'Argentin Leandro Paredes, esti-

mé à 30 millions d'euros et l'Allemand Thilo Kehrer, évalué à 25 millions d'euros, précise la même source. «Leonardo semble très intéressé par Bennacer et pourrait lancer une super opération pour mettre la main sur lui», souligne la même source.

Bennacer (23 ans) avait rejoint l'AC Milan en 2019 pour un contrat de cinq ans, en provenance de l'autre formation italienne d'Empoli (Serie B), contre un chèque de 16 millions d'euros.

R. S.

La vaccination est trop lente



Louvis



Djalou@hotmail.com

Maintenance de la SDEM d'El Hamma

La coupure d'eau potable à Alger sera uniquement nocturne

■ Suite aux travaux de maintenance de la station de dessalement de l'eau de mer «SDEM El Hamma» (Alger), la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a annoncé, hier dans un communiqué, un programme d'alimentation en eau potable pour les communes de la wilaya à Alger.

Par Lina B.

Les communes concernées sont : Ouled Fayet, Cherarba, Dely Brahim, Mahelma, Ain Benian, Hammamet, Birkhadem, Gué de Constantine, Ben Aknoun, Hydra, Bouzaréah, Beni Messous, El Biar, El Mouradia, Bir Mourad Rais, Alger -Centre, Casbah, Bab El Oued, Bologhine, Oued Koriche, Zeralda, Staoueli, Souidania, Khraïssia, Saoula, Douéra, Baba Hacen, Draria, Oued Romane, El Achour, Bordj El Kiffane, Beb Ezzouar, Mohammadia, El Harrach, Eucalyptus, Baraki, Sidi Moussa, Bourouba, Bach Djarrah, Hussei-Dey, Kouba,

Tessala El Merdja, Birtouta, Ouled Chbel, Belouizded, Sidi M'hamed, El Madania, Bordj El Bahri, Dar El Beida, Reghaïa, Ain Taya, El Marsa, Heraoua et Rouiba.

Ces communes seront alimentées en eau potable de 7h à 20h du dimanche 21 mars au mercredi 24 mars 2021, précise la Seaal, assurant que la reprise de l'alimentation en eau potable en continu reprendra à compter du jeudi 25 mars.

Ainsi, la coupure de l'alimentation en eau potable sera partielle, explique le document, précisant qu'elle intervient suite aux travaux de maintenance de la station de dessalement de l'eau de mer «SDEM El Hamma» (Alger), décidée par la société

Hamma Water Desalination Algeria.

Par ailleurs, la société recommande à ses clients, pour leur sécurité, de vérifier la fermeture des robinets d'eau, afin d'éviter une inondation éventuelle au moment du rétablissement de la distribution d'eau, et de laisser couler à faible débit un des robinets d'eau froide pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans les conduites.

La Seaal a enfin rappelé la mise à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

L. B.

Éducation à Béjaïa

Ajournement des cours dans 22 établissements scolaires

LA REPRISE des cours n'a pas eu lieu dans 22 établissements scolaires de la wilaya de Béjaïa; elle a été décalée d'une semaine par la direction de l'éducation. Les cours ont été

suspendus et devraient reprendre après les travaux de réparation des dommages causés par le séisme de jeudi matin, soit le 28 mars prochain. Des entreprises spécialisées ont été retenues et certaines ont même été installées. Selon le directeur de l'éducation qui s'exprimait hier matin sur radio Soummam, «les travaux ont débuté dans certains établissements tels que le lycée El-Hammadia, d'autres devraient être entamés sous peu et vont s'étaler sur une semaine». Les équipes du CTC ont diagnostiqué 22 établissements scolaires endommagés par le séisme, dont 6 écoles primaires, 13

CEM et 3 lycées. Ces établissements ont été recensés dans neuf communes, en l'occurrence, Béjaïa, Aokas, Toudja, Thala Hamza, Kendira, Boukhlélifa, Fenaïa, Timezrit, Feraoune. Dans la ville de Béjaïa, on compte deux lycées, El-Houria et El-Hammadia, 8 CEM et 3 écoles primaires. Les parents d'élèves de l'école primaire «Les 13 Martyrs» ont décidé de garder leurs enfants chez eux, estimant qu'elle devait être fermée au même titre que les autres et des travaux de réparation devraient être menés sur les dommages occasionnés par le séisme de jeudi passé.

H. Cherfa